

POLLUTION A ABIDJAN

Le PNUE lance un plan d'assistance pour le nettoyage des déchets toxiques en Côte d'Ivoire

14 décembre 2006 – Appelant de nouveau la communauté internationale à prendre en charge les frais liés au nettoyage et à la réhabilitation des sites contaminés lors d'un déversement de déchets toxiques en Côte d'Ivoire, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a lancé aujourd'hui une mission internationale pour aider le pays à préparer un plan stratégique.

Un appel en ce sens avait été par Achim Steiner, directeur du PNUE, à la suite d'une réunion internationale de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

Les participants à la Conférence avaient appelé ses membres et d'autres parties prenantes à offrir une assistance technique et financière à la Côte d'Ivoire, indique un communiqué publié aujourd'hui à Nairobi et à Abidjan.

Un affréteur venu d'Europe avait déversé, en août dernier, des déchets aux alentours du port d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, rappelle le PNUE (dépêche du 8.09.06).

En novembre, le PNUE indiquait avoir été informé par les autorités ivoiriennes que, suite à une aide d'urgence initiale, ce pays d'Afrique de l'Ouest était maintenant obligé de puiser dans ses propres fonds publics afin de payer une société privée pour la récupération, l'expédition et le traitement des déchets toxiques en France. Les autorités ivoiriennes estimaient que la facture finale, majorée des coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés aux moyen et long termes, s'élèvera à près de 30 millions de dollars (dépêche du 24.11.06).

« Indépendamment de qui est responsable et qui ne l'est pas, c'est le peuple d'une des plus pauvres nations du monde, peuple qui a déjà payé au prix fort le fait qu'un affréteur en provenance d'Europe ait déversé des déchets dangereux à Abidjan, qui est maintenant obligé de déboursier des fonds pour les opérations de nettoyage et de réhabilitation nécessitées par cet acte irresponsable, » avait déclaré Achim Steiner.

Le plan stratégique devra évaluer les mesures à prendre pour nettoyer et réhabiliter les sites contaminés. Le PNUE apportera son aide aussi pour la levée des fonds.

Source : PNUE